

PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

RECYCLAGE SSIAP2 Agrément Préfectoral n°0026

OBJECTIFS

Maintient des compétences de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes, par un recyclage obligatoire tous les 3 ans pour les personnels en activité.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes:

- Etre titulaire du SSIAP2 ou d'une équivalence réglementaire,
- Avoir exercé l'emploi de SSIAP2 pendant au moins 1607 heures dans les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail,
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité,
- Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Délivrance d'un livret pédagogique dès le premier jour.

Ordinateur et vidéo projecteur.

Un poste central de sécurité pédagogique équipé.

Moyens techniques pour les mises en situation (SSI de catégorie A, émetteur-récepteur, caméras, extincteurs, machine à fumée, mannequins,...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques et théorique sera transmise à l'employeur.

Une attestation de recyclage sera délivrée aux stagiaires.

SARL Cogan Consulting:

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du NORD

Autorisation d'exercice du CNAPS: FOR-059-2022-01-05-20160585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – FRANCE

Telephone: +33 (0)3 28 61 59 19

Fax: +33 (0)3 28 26 59 89

Email: cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

PROGRAMME

RÈGLEMENTATION - 4 HEURES

Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH,
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.
Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie,
Evacuation du public et des occupants,
Eclairage normal et de sécurité,
Accessibilité et mise en service des moyens de secours,
Système de sécurité incendie.

PRATIQUE - 5 HEURES

Exercices pratiques.
Gestion d'une alarme,
Alerte des sapeurs-pompier,
Gestion d'une évacuation,
Réception et guidage des secours (I.G.H / E.R.P),
Compte rendu de la hiérarchie,
Gestion du PC en situation de crise.

ORGANISER UNE SÉANCE DE FORMATION - 3 HEURES

Formation des agents de l'équipe.

Les méthodes pédagogiques :

- Pratique de l'animation,
- Déroulement chronologique d'une séance.

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ - 2 HEURES

Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité. Organiser l'accueil d'un nouvel agent,

Assurer la formation des agents,

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens,

Gestion des documents administratifs.

DUREE – 14 heures

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Milène BRUNET

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 8 à 12 personnes

DELAI D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com